

Compte-rendu du Conseil Municipal de Villaroux du 12 mars 2022

Présents : Denise MARTIN, Michel PETIT, Gilles RAFFIN, Daniel LASCOMBE, Marie-Line AUDER, Véronique BLANCHARD, Yves PÊTRE, Claude PISSEY, Julien VEYSSEYRE, Raymonde ZINTILINI,

Points à rajouter :

Élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 : organisation des permanences

Proposition de coupe de bois par l'ONF (partie B feuillus)

Arrêté pour le déplacement des panneaux d'entrée et de sortie de Villaroux

1. Approbation du compte rendu du 14 janvier 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

2. Réhabilitation de la mairie et de la grange

Mairie : les appels d'offres réalisés ont été analysés par le bureau d'architecte. Le choix s'est porté sur des entreprises locales suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
1	Terrassements / gros œuvre / VRD	Vision construction	67 175.00 €
2	Ossature métallique / serrurerie	Métallerie mauriennaise	29 233.40 €
3	Étanchéité / bac support / zinguerie	Alp acier étanchéité	14 378.00 €
4	Menuiseries extérieures alu / VR	Féralux	45 600.00 €
5	Menuiseries intérieures	STPA Carouge	12 096.20 €
6	Cloisons / doublages / plafonds / peintures	St Vincent peinture	17 321.70 €
7	Revêtements de sols collés	Iser'sol	2 114.00 €
8	Carrelages / faïences	Iser'sol	5 376.18 €
9	Plomberie / sanitaires / ventilation	Bestenti énergie	7 061.90 €
10	Électricité / chauffage / courants faibles	Dauphiné Savoie Électricité	5 691.99 €

Montant total : 206 048.37 €HT

Grange : les offres obtenues étant nettement supérieures à l'estimation pour les lots gros œuvre, menuiseries et l'électricité, un nouvel appel d'offre a été lancé.

3. Ouverture de crédit

La première tranche des travaux de sécurisation de la traversée du village est terminée. Il est nécessaire pour payer l'entreprise Colas d'abonder la ligne budgétaire des travaux de sécurisation à hauteur de 25% du montant des travaux réalisés en 2021 soit 23800 €, comme le prévoit l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

4. Emprunt

Pour financer la réhabilitation de la grange et de la mairie, la commune doit souscrire un emprunt de 250000 €. Cinq banques ont été contactées, Yves PÊTRE se propose d'examiner et de comparer les différentes simulations de prêt.

5. Plan Local d'Urbanisme

Le bureau d'étude Agence ROSSI doit nous faire parvenir le dossier définitif pour une validation lors du prochain conseil municipal le 08 avril 2022.

6. Travaux

Sécurisation de la traversée du village

- Une résine de couleur va être posée sur les plateaux surélevés pour une meilleure visibilité.
- Le déplacement des panneaux d'entrée du village a été nécessaire pour respecter la réglementation en vigueur pour l'implantation des plateaux. Gilles RAFFIN, employé au Département, propose un modèle d'arrêté. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Déploiement de la fibre

Une armoire a été installée sur le parking du cimetière. Son équipement serait réalisé dans le premier trimestre 2022.

7. Gestion de la forêt communale

Coupe de bois : L'agent ONF nous propose une coupe de feuillus sur la partie B de la forêt communale avec la réalisation d'une piste forestière pour sortir les grumes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

8. Divers

Sonnerie des cloches : L'arrêt de la sonnerie des cloches, pendant la nuit de 23 h à 7 h du matin, a été demandé par un propriétaire de gîte.

Après débat, le conseil municipal rejette cette demande ne voulant pas créer de précédent.